



# Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux 6/8 rue St-Fiacre 77100 Meaux

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil - Tél : 01 34 06 61 20 - e-mail :

[Francois.Aubart@wanadoo.fr](mailto:Francois.Aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

## AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes  
Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : [patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr)

## CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes  
hospitaliers et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

## FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de  
Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@psi.ap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@psi.ap-hop-paris.fr)

## SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

## SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

## SNBHP

(Syndicat National des Biologistes  
des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet

Tel : 01 48 71 06 74

## SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens  
CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [snacc@aol.com](mailto:snacc@aol.com)

## SNGC

(Syndicat National de Gérontologie  
Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvettel@ch-lemans.fr](mailto:jmvettel@ch-lemans.fr)

## SNH

(Syndicat National des Hémobiologistes)

Président : P. Fialon

Tel : 05 56 79 61 61

e-mail : [pierre.fialon@chu-bordeaux.fr](mailto:pierre.fialon@chu-bordeaux.fr)

## SNMRHP

(Syndicat National des Médecins  
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

## SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens  
Hospitaliers et Praticiens  
Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 77 25 72 07

## COMMUNIQUE

**Réf.** : MK/FA/n°12/03

le 12 mai 2003

### A L'HOPITAL, AUX URGENCES IL FAUT NEGOCIER

La grève de grande ampleur des urgentistes franciliens organisée par l'AMUHF et le SUH, organisations membres de la CMH, exige une reprise très rapide des discussions avec les tutelles et le Ministère.

Les moyens financiers pour notamment mettre en œuvre la directive 93/104 et assouplir la réduction du temps de travail se trouvent séquestrés à tous les niveaux et n'aboutissent pas aux créations de postes ou aux plages de temps additionnelles nécessaires et indispensables.

Dans le même temps les difficultés majeures des services d'urgences sont indissociables de celles de l'ensemble de l'hôpital. La mise en œuvre de la réduction du temps de travail a pour corollaire des diminutions d'activité, des arrêts d'unité et de service, des fermetures partielles de blocs opératoires ou de plateaux techniques. Ces situations, d'habitude limitées aux périodes estivales, se sont généralisées depuis de nombreux mois. Elles génèrent un blocage en aval des urgences source de dysfonctionnements récurrents.

L'ouverture très rapide des négociations est indispensable pour éviter un conflit large. Elles doivent porter notamment sur l'attribution des moyens tenant compte en particulier de l'application des protocoles signés avec le Ministre et la prise en compte de la précarité statutaire spécifique Francilienne. La CMH demande à être partie prenante de cette négociation et dans l'attente, rappelle son soutien à l'action menée actuellement par les médecins urgentistes.

La CMH appelle enfin les médecins et pharmaciens des hôpitaux à prendre les initiatives d'actions unitaires, locales ou régionales, pour exiger le respect des engagements et l'obtention des moyens suffisants pour remplir les missions du service public.